ISSN 2967-2988

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 2 novembre 2026 – 1,50 € N° 212

Fête de la mort



Le ministre de l'intérieur, confronté aux revendications sociales des lycéens, doit se défendre du juge administratif qui ne voit pas le problème à autoriser une manifestation sur le parcours République-Bastille-Nation pourtant récemment l'objet de pillages des commerces. Mais il a dû également batailler contre Halloween, fête d'inspiration celtique à base de déguisements et donc pouvant favoriser quelques casseurs ou pilleurs ayant un certain sens de l'humour (?). Inconnue chez nous il y a quarante ans, cette fête, qui a des correspondants dans presque toutes les civilisations anciennes, est celle du contact avec le monde des morts, des esprits, de la sorcellerie, de l'Enfer… L'Église catholique l'avait baptisée en l'associant à la fête de tous les saints, les morts qui sont déjà au Paradis. D'où les vacances scolaires de Toussaint, aujourd'hui appelées d'octobre pour ne froisser personne, de même qu'on ne parle plus de Noël ni de Pâques pour les mêmes raisons de « tolérance ».

On doit à Hollywood et particulièrement à Disney d'avoir réintroduit cette fête païenne sur nos terres. Il faut dire que l'Éducation nationale n'a pas été en reste. Enfin une fête que l'on pouvait détacher de l'emprise culturelle du christianisme sur notre société ! Et de voir les maîtresses d'école favoriser les décorations à base de citrouilles en plastique, de fausses toiles d'araignée, de chapeau de sorcière et de masques. Tous accessoires directement importés de Chine comme il se doit. Sans oublier ces cortèges revendicatifs où des petits monstres sonnent à la porte et menacent : *« Des bonbons ou un sort ! »*. Ces bonnes dames laïques ne savaient pas qu'elles formaient ainsi de futurs jeunes casseurs-pilleurs tout de noir habillés et cagoulés !

Paul Chassard

« Violence légitime »

Pas une soirée de troubles ou d'émeutes sans que des commentateurs n'en viennent à invoquer la « violence légitime »

SOMMAIRE

P. 1 : Fête de la mort. – « Violence légitime » P. 2 : Manifestations et violences. – Journalisme et violences. P. 3 : Lectures. P. 4 : Les masques tombent. – Et la suite ? P. 5 : Tueur schizophrène. Toussaint, entre la vie et la mort. P. 6 :Refondre tous les codes. – Chronique agricole. P. 7 : Israël : les invisibles. – Chine : dictature. P. 8 : Espagne : Face aux mourants. P. 10 : D'où vient l'extrême droite ? – *La seule France*. P. 11 : La chair est belle.

dont disposerait exclusivement l'État. La formule est tirée de l'œuvre du sociologue allemand Max Weber (1864-1920) et chacun la reprend aujourd'hui comme une vérité d'Évangile. Or tout sociologue, aussi impressionnant soit-il, peut être critiqué et l'idée d'une « violence légitime » ne résiste pas à l'examen.

L'État est l'ensemble des institutions administratives chargées de mettre en œuvre le droit. Il obéit au principe de légalité, c'est-à-dire au système des lois et règlements adoptés par le pouvoir politique (Gouvernement et Parlement). Les lois, qui fixent les droits et leurs limites, sont faites pour éviter la violence ou en réparer les effets selon le principe fondamental de justice. Il serait donc parfaitement contradictoire que l'État, qui est par définition un État de droit, soit violent dans sa pratique. La violence de l'État, qui existe, signale une institution qui viole sa propre règle.

Les jours de manifestation, ce n'est d'ailleurs pas la formule de Max Weber que l'on entend, mais l'expression très précise de notre philosophie de l'action étatique, qui est centrée sur la notion de force. Dès le XVIIe siècle, le philosophe Blaise Pascal écrivait que « la justice sans la force est impuissante ». Notre droit administratif a repris la notion de force et nous décrivons les policiers et les gendarmes comme des agents de la force publique, chargés du maintien de l'ordre pour lequel ils peuvent, après sommations, faire usage de la force. Cet usage de la force est lui-même inscrit dans un ensemble de règlements qui concernent la dispersion des attroupements, l'arrestation des contrevenants et l'usage des moyens dissuasifs : par exemple, l'envoi de grenades en tirs tendus est interdit. L'usage de la force publique est d'autant plus contraire à la violence qu'il est limité par le respect du droit de manifester, lui-même soumis au contrôle du juge.

La violence se produit quand les autorités et les personnels chargés du maintien de l'ordre ne respectent pas la règle de droit, au risque de sanctions administratives et judiciaires. Là encore, il faut que force reste à la loi.

Claudine Uzerche

Manifestations et violences

La France est encore sous le coup des violences de rue, des pillages de magasins, des incendies de l'hôtel de ville de Limoges et de l'office du tourisme de la place Bellecour à Lyon, qui ont accompagné les manifestations de lycéens du 17 octobre. Le risque a été mal géré par les autorités. C'est indiscutable. Pourquoi ? L'incompétence est l'hypothèse la moins défavorable au pouvoir en place.

Les 24 et 31 octobre, le ministère de l'Intérieur s'est repris en déployant plus de 70 000 policiers et gendarmes. Mais alors que la grande manifestation parisienne du 31 s'était déroulée sans incidents particuliers et que la dispersion, au métro de la porte de Charenton, s'effectuait dans le calme, un gendarme a reçu en pleines jambes un des engins incendiaires lancés par un petit groupe d'individus masqués. L'image spectaculaire d'un homme qui prend feu a immédiatement fait le tour des réseaux sociaux dans le monde entier. Heureusement son équipement et la prompte réaction de ses collègues a sauvé ce militaire héroïque qui a repris son service presqu'immédiatement. Le ministre de l'intérieur a justement parlé de tentative de meurtre. C'est l'ultragauche qui est désignée : antifa, black bloc… On en saura peut-être plus quand un suspect aura été interpellé. Avant la grande manifestation prévue le 5 novembre espère-t-on, car il y a des choses à tirer au clair, en particulier sur d'éventuelles ingérences étrangères dans ces troubles violents qui frappent en même temps l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne…

On aimerait également que, d'ici-là, soient mis hors d'état de nuire les quelques centaines de nervis d'extrême droite qui s'en prennent aux lycéens sous prétexte de défendre les commerçants et sans que la police ne semble réagir bien énergiquement. En démocratie, seule la violence d'État peut être considérée comme légitime, et encore, à condition de ne pas jouer au billard à trois bandes.

Frédéric Aimard

Journalisme et violences

Le 23 octobre, un homme, atteint de schizophrénie, a tiré sur des passants dans plusieurs villes des Yvelines. Le ministre de l'Intérieur et le président de la République ont pointé ses motivations racistes car il aurait choisi ses victimes en fonction de la couleur de leur peau et de leur religion supposée… Ce que le tireur, pas à une incohérence près, a nié devant les enquêteurs. Aussitôt on a dénoncé, à gauche, les responsabilités morales du Rassemblement national et des médias Bolloré accusés de tenir « impunément un discours de haine et de racisme » supposé désinhiber la violence des tueurs potentiels.

Que la violence soit un phénomène mimétique sans fin, le philosophe René Girard l'a assez montré. Mais gare à la récupération politique et à la victimisation car, à ce jeu-là, la responsabilité d'une certaine gauche dans l'étalage d'un antisémitisme décomplexé est beaucoup mieux démontrée. Il n'est pas mauvais, en démocratie, qu'il y ait des journalistes et des médias de différentes opinions qui puissent s'exprimer. Cela n'a pas toujours été le cas. Maintenant, chacun a intérêt à s'en tenir aux termes de la loi et aux lois de la bonne éducation. Les polémiques, et le buzz qui va avec, finissent le plus souvent par se retourner contre les imprécateurs. « Malheur aux violents ! », disait le prophète Habacuc. On le vérifiera encore.

Dans un registre beaucoup plus anecdotique, des journalistes de Mediapart, qui interviewait des militants du Rassemblement national dans les gradins du congrès d'Orléans qui réunissait 5 000 personnes le 24 octobre, ont été exfiltrés rudement de la salle par le service d'ordre. Pour les protéger d'un mouvement de foule qui aurait pu se produire contre les représentants de ce média qui ne fait aucun cadeau à Jordan Bardella ? L'incident a été vite clos, les journalistes

Lectures

par Catherine Pauchet

■ **Manifestations :** Les manifestations du 31 octobre ont réuni 320 000 personnes, dont 70 000 à Paris, selon le ministère de l'Intérieur, et donné lieu à 779 interpellations. Les organisateurs parlent d'un demi-million de manifestants dont 200 000 à Paris. Elles ont eu lieu dans un calme relatif mais il y a eu quelques incidents violents après les dissolutions des cortèges.

■ **Violences :** Un pompier a été blessé par balles par un forcené lors d'une intervention sur un incendie de véhicules le 1er novembre à Marseille. Le tireur (et incendiaire) a été arrêté. Un incendie volontaire a causé la mort de quatre personnes dans un immeuble de Clermont-Ferrand le 30 octobre. Un suspect de 21 ans a été interpellé.

■ **BHV :** Karl-Stéphane Cottendin, dirigeant du BHV-Marais, successeur de Frédéric Merlin, constatant qu'il n'avait pas les moyens du plan de relance qu'il avait présenté il y a trois mois, a demandé, le 27 octobre, le placement en redressement judiciaire de son enseigne au tribunal des affaires économiques de Lyon. L'endettement du magasin auprès de ses fournisseurs dépasseraient les 98 millions d'euros (dont 60 millions aux Galerie Lafayette, ancien propriétaire), 1,2 million auprès de son assureur, etc. Le magasin a été pillé lors des émeutes du 17 octobre. Le fonds canadien Brookflied, qui a racheté les murs, a estimé ne pas lui devoir une indemnité pour l'abandon des deux étages supérieurs, attendant sans doute une liquidation judiciaire de leur locataire pour récupérer la totalité à moindre coût.

■ **Métallurgie :** Le 27 octobre, le tribunal de commerce de Tarbes a fait droit à la demande présentée par le groupe Europlasma de mettre sa filiale Les forges de Tarbes en redressement judiciaire. Cette entreprise est la seule en France à



ROMAN

Le médecin

Cruel dilemme pour Paul Mailfat : il doit choisir entre sauvegarder la scierie familiale, le souhait de sa mère, ou suivre sa propre voie ; il deviendra médecin. À Messine (Sicile), il soigne les victimes d'un séisme, notamment Cosima.

Une fois de plus, Françoise Bourdon dresse un beau portrait de femme. Cosima est sourde et muette, mais elle est attachante et volontaire. Paul l'épouse, le couple rejoint la France. Quand les Ardennes sont envahies en 1914, il part au front, laissant sa femme sous la tutelle de sa belle-mère.

Ce que dit le silence, Françoise Bourdon, Les Presses de la Cité, 432 p., 22 €.

FANTASY

L'Ordre des gardiens

Miya a tout perdu : ses parents et son identité. Quel âge a-t-elle vraiment ? Elle l'ignore. Elle se



réfugie dans une gare désaffectée à Prague et survit en faisant des ménages. Le vendredi, elle s'installe sur le parvis de la cathédrale et raconte des histoires qui passionnent le public.

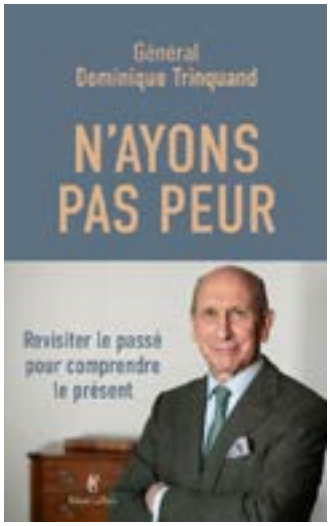
C'est là qu'un mystérieux individu, Séraphin, lui propose d'intégrer l'université Sakura où les anges et les démons règnent en maîtres : elle sera gardienne, chargée d'influencer le destin des humains. Ludovic Mélon nous introduit dans un monde parallèle..

La conteuse, Ludovic Mélon, Calmann-Lévy, 500 p., 19,90 €.

ESSAI

Passé et présent

Relier les inquiétudes du présent aux épreuves du passé. Alors que la guerre est de retour en Europe, que les religions se radicalisent et que les fondements de la société sont contestés, le général Dominique Trinquand revisite notre époque à travers l'histoire de sa famille et de son engagement militaire pour mieux redonner



espoir en l'avenir.

N'ayons pas peur, Dominique Trinquand, Robert Laffont, 304 p., *20 €.*

REVUE

Chien & culture

Les toutous ont leur revue. Éditée par le Dog social club, Bâtard est consacrée à l'environnement canin. Tous les sujets (cinéma, histoire…) sont abordés. Au sommaire du numéro d'automne : le droit animalier, le berger allemand, les Peanuts et Snoopy, les chiens dans la musique…

Bâtard, #14, 15,90 €. En kiosque et en librairie.



produire des corps d'obus pour le canon Caesar. Europlasma avait acquis, entre autres, La Fonderie de Bretagne, mise en liquidation judiciaire le 15 octobre.

■ **Mer :** 115 navigateurs solitaires sont partis le 1er novembre à 13 h 02 de Saint-Malo pour la Route du Rhum qui doit les mener à Pointe-à-Pitre. Il y a six catégories de navires en course. Le skipper Tom Laperche, 29 ans, a pris l'ascendant dès le départ.

■ **Présidentielle :** Christine Lagarde quittera la présidence de la Banque centrale européenne le 7 février prochain, avec neuf mois d'avance sur la fin de son mandat. On lui prête de grandes ambitions en France.

ont pu couvrir le congrès et ont même reçu les excuses des responsables de la communication du RN.

Élodie Huchard, jeune journaliste de Cnews, n'a pas eu cette chance après avoir été interdite de conférence de presse du maire de Trappes, organisée par le groupe Écologiste et Social le 27 octobre à l'Assemble nationale. Les députés Benjamin Lucas (Generation. s) et Léa Balage El Mariky (Les Écologistes) ont d'ailleurs adressé un courrier à la présidente de l'Assemblée nationale pour qu'elle annule toutes les accréditations des journalistes de Cnews au Parlement. Faudrait être cohérent. Si Médiapart a le droit d'aller au congrès du Rassemblement national, pourquoi une journaliste de Cnews, au demeurant sérieuse et mesurée, n'aurait pas le droit d'assister à une conférence de presse à l'Assemblée nationale ?

Et puis, plus anecdotique encore, et presque comique, deux journalistes de France-Info ont voulu faire le procès de Sarah Knafo le 28 octobre dans une interview à deux contre une. Ils n'étaient pas de taille. Il n'empêche. Est-ce bien le rôle d'un média de service public, payé avec les impôts de tous les citoyens, de « se payer » aussi grossièrement une députée européenne, même s'ils ont le droit de ne pas être d'accord avec elle ? À suivre… Malheureusement.

F.A.

Les masques tombent

Les services de renseignement très critiqués après le 17 octobre et la sauvagerie qui a eu lieu ne se sont pas trompés pour le 31 octobre et le gouvernement a anticipé. On ne peut cependant se réjouir que les « débordements » aient été contenus selon les déclarations du ministre de l'Intérieur qui, reconnaissons-le, a une tâche difficile et n'est pas vraiment soutenu.

Il a fallu que dans la soirée – ce qui prouve que la justice peut être rapide – le Conseil d'État juge administratif suprême, alter ego de la Cour de cassation sur le plan judiciaire, accepte le parcours choisi par le ministre, celui qui présentait le moins de risques.

On a vu cependant ce qu'il était arrivé tard dans la nuit malgré les sommations légales de dispersion et les interdictions d'aller dans des endroits symboliques comme les places de la Bastille ou de la République à Paris. Ou dans Nantes et Marseille. La loi est à option : si elle avantage on la respecte, sinon on n'en tient pas compte. Même ce qui n'est pas déclaré ou interdit ne change rien.

Mais chaque citoyen a encore le droit de s'exprimer et de qualifier les faits qu'il voit. Ou qu'il subit. Il y a le bon sens du quidam qui est capable de penser par lui-même et d'apprécier ou non ce qui se passe. Le citoyen a le droit de se défendre, dans les conditions du code pénal et si l'agresseur est aussi proportionné dans son agression qui doit être nécessaire [sic]. La victime est autorisée à dénoncer toute violence. La fin politique ne justifie jamais des moyens illégaux et la force.

Le droit constitutionnel de manifester n'est pas la valeur prioritaire et suprême sinon sans limites en écartant toutes les autres et permettant de choisir le jour, le lieu et le parcours. Sans que l'État, qui représente le peuple, ne fasse valoir son avis lui qui incarne l'intérêt général et qui a la charge déléguée par le peuple de la violence légitime, par la force qui défend. Car ne mélangeons pas tout. Les forces de l'ordre maintiennent la tranquillité publique. Il ne s'agit pas d'aimer les policiers et gendarmes qui obéissent au pouvoir politique et sont en permanence contrôlés par des instances internes et par la Justice. Ils luttent contre le désordre orienté par des politiciens qui veulent prendre le pouvoir. Ils ne sont responsables de rien.

D'autres valeurs républicaines sont à égalité avec celle de manifester. Comme celle d'aller et venir, de travailler, de conserver sa propriété privée et de bénéficier de l'ordre public qui assure la tranquillité. On a créé des droits mais jamais des devoirs. La haine mène dans le mur.

Le 31 octobre c'était Halloween. Les masques sont tombés. Les syndicats, qui voient l'état explosif du pays, prennent de grandes responsabilités en organisant manifestations sur manifestations. L'issue est politique. Seul le bulletin de vote résoudra les crises.

Christian Fremaux

Et la suite ?

Les 17, 24 et 31 octobre, il y a eu des centaines de blessés, des milliers d'interpellations et des dizaines de dégradations, dont certaines avec pillages – même s'il ne faut pas confondre tous les participants dans la même perspective d'action. Une baisse réelle a été constatée, mais le mouvement n'est pas terminé. Le 5 novembre doit être une grande journée, avec grève générale et défilés en tout genre. L'Union syndicale lycéenne, l'Union étudiante et l'Unef veulent bloquer lycées et universités, avec répétition générale dès le mardi 3. L'intersyndicale réunissant Cfdt, Cgt, Fo, Unsa et Fsu entend mobiliser privé et public, retraités et jeunes ; la Ggt aura fait tout son possible pour montrer qu'elle tient les rênes.

Le problème ne se situe pas seulement au niveau du maintien de l'ordre, même s'il faut prévoir le retour des casseurs-pilleurs. Il existe une véritable crise sociale qui, bien que niant la crise économique, ajoute au désarroi de l'opinion publique. Elle se greffe sur la crise politique dans laquelle le pays se débat depuis bientôt deux ans et demi et qui ne prendra peut-être pas fin avec la présidentielle et les législatives de l'an prochain. Mais comment vivre d'ici là ?

Jean Étèvenaux

Tueur schizophrène

Le 23 octobre, en huit endroits, entre Trappes et La Verrière (Yvelines), un homme de 39 ans (désigné comme Kevin T. par le procureur Olivier Christen) a tiré sur des passants, tuant un homme de 26 ans (Pengo Bossio Wangi) et blessant grièvement une fillette de 12 ans, et moins gravement six autres personnes. Le Parquet antiterroriste s'est saisi de l'affaire. Un exemplaire de Mein Kampf aurait été trouvé au domicile du suspect (mais il avait aussi un Coran et une Bible nous fait-on remarquer). Selon Le Monde, un tract du Rassemblement national était dans sa voiture. On a aussitôt parlé de racisme et aussi d'islamophobie… bien que la principale victime fût chrétienne. Quant au tract politique, le procureur a déclaré que les enquêteurs n'en avaient vu aucun et que le prévenu, reconnaissant ses actes, niait leur caractère raciste… Bientôt une photo de lui en compagnie de militants pro palestiniens est venue compliquer l'interprétation de ceux qui voulaient que le tueur ait été en quelque sorte armé par le discours haineux du Rassemblement national contre les étrangers, discours relayé par les médias de la sphère Bolloré… Le président de la République est venu sur place dénoncer le racisme, l'Assemble nationale a respecté une minute de silence à la mémoire des victimes. C'est dire l'importance de ce fait divers tragique à quelques mois de la prochaine élection présidentielle. Les questions d'immigration et de violence seront en effet au cœur du débat, surtout après les débordements en marge des manifestations.

Laissons faire la justice et les enquêtes journalistiques qui diront ce qu'il en est du parcours chaotique du tueur. Sa famille, ses voisins, son médecin sont capables de dire combien il délirait, depuis longtemps probablement.

Mais, en marge de ces enquêtes, constatons que ce qui rend anxieux tous ceux qui tiennent un commerce, sont derrière un guichet, conduisent un bus ou un taxi, se promènent dans la rue, voire laissent leurs enfants jouer dans un square, c'est la multiplication de personnages désorientés, qui racontent des inepties, parlent trop fort, sont agressifs, menaçants… Il y a ceux qui ont bu ou sont manifestement sous l'effet de substances illicites, des illuminés, des débiles qui n'ont pas besoin de ça… Parfois, ces « fous en liberté » semblaient tout à fait normaux quelques minutes avant de « péter les plombs ». Mais leur entourage a souvent constaté une longue dérive préalable. Et de quoi ne sont-ils pas capables ces cas sociaux et psychiatriques que l'on rencontre à tous les coins de rue ? Ce Kévin avait sûrement donné de nombreux signaux d'alerte. Mais qui pouvait prévoir ? Et surtout qui pouvait agir pour prévenir le drame ? Plus que jamais, il vaut mieux ne pas être au mauvais endroit au mauvais moment.

On évoque surtout la schizophrénie pour expliquer ces comportements furieux. Kévin T en est atteint. Cette maladie mentale est particulièrement dangereuse pour les malades et leur entourage, parce qu'elle peut s'accompagner d'idées fixes et d'hallucinations. Untel, qui va renverser un autel dans une église, jeter sa voisine du balcon, ou tirer dans la foule, dira qu'il a entendu des voix qui le lui commandaient. Et cela lui évitera d'ailleurs un jugement en bonne et due forme (affaire Sarah Halimi).

Il y a longtemps que les psychiatres ont noté les effets du cannabis sur l'apparition des symptômes de schizophrénie. Plus la consommation de haschich a commencé tôt dans la vie, plus les doses sont importantes ou fréquentes, et plus le risque d'avoir des crises de folie est grand. Or il faut lire la dernière enquête de Jérôme Fourquet, associé au psychanalyste Ruben Rabinovitch, pour constater que la drogue est présente dans toutes les couches de la société française. Le récent livre de Benjamin Sire sur la drogue explique les raisons historiques d'un tel phénomène qui est, en Occident, l'aboutissement parfait de la société de consommation aux commandes depuis les années soixante…

Les discours extrémistes de toutes sortes, la violence des casseurs et pilleurs dans la rue, peuvent être des éléments déclencheurs de violence pour des esprits perturbés. Mais l'absence de prise en charge correcte de la schizophrénie est bien plus en cause. Il y a trois manières de soigner les schizophrènes. 1/ Les médicaments qui, sous forme de pilules ou d'injections, sont régulièrement en pénurie. Ils sont fabriqués en Chine ou en Inde. Des pharmaciens ont témoigné de la présence de ces patients qui errent près de leur officine, « en manque ». 2/ Les thérapies psychosociales, avec des psychologues formés pour cela. C'est cher et mal remboursé par la sécurité sociale. On manque de structures psychiatriques et de personnels. 3/ Les thérapies familiales. Mais à l'heure où les familles sont totalement éclatées (là encore, lire l'enquête de Jérôme Fourquet) que peut-on espérer ?

Frédéric Aimard

Toussaint entre la vie et la mort

Après cette fête de la Toussaint 2026, je ne peux m'empêcher de penser combien les morts étaient, il y a encore quelques décennies, très présents dans nos vies quotidiennes.

Je me souviens très bien que chaque jeudi – qui était le jour de repos des écoliers quand j'étais jeune – nous allions en famille goûter chez ma grand-mère. Mais de même que nous achetions une bonne brioche, nous passions aussi toujours chez le fleuriste, car avant le goûter nous montions en famille jusqu'au cimetière. C'était l'habitude de chaque jeudi, de chaque semaine, les morts faisaient partie de notre vie. Nous les honorions par les fleurs et les prières et surtout nous nous en souvenions comme s'ils étaient encore bien présents parmi nous, de mes grands-pères, de mon père, et plus globalement, de tous les autres morts car je sais très bien que ma grand-mère ou ma mère pensait à ceux de la génération d'avant. De même que nous allions prier sur la tombe d'un jeune cousin mort alors qu'il n'avait pas 20 ans.

Chacun d'eux plus qu'un mort était une personne. Une personne qui nous était chère et à laquelle nous pensions et que nous faisons re-

vivre un court instant.

En quelques décennies tout cela a bien changé et les morts ne sont plus si présents. Si nous les honorons encore, c'est plus au titre de la mémoire, et non au titre de personnes qui continuent leur existence comme le rappelle le Credo, dans le mystère de la vie éternelle. Cette différence d'approche est sans doute due à la manière dont notre Société se comporte vis-à-vis de la mort, soit en l'écartant et on laisse mourir même nos proches dans la solitude des hôpitaux, soit la mort perd son importance comme on le voit trop souvent que ce soit avec les avortements ou avec tous ces assassinats qualifiés de règlements de compte, ou ces tentatives d'homicide remplaçant la contestation dont l'actualité nous rebat les oreilles.

Quand les vivants ne pensent plus à leurs morts, ils perdent le sens de la vie.

Philippe Montillet

Refondre tous les codes ?

Sarah Knafo, la sémillante et implacable députée européenne du parti d'Éric Zemmour, s'est sortie haut la main d'une confrontation musclée avec deux journalistes de la radio de service public France-Info, durant 23 minutes, le 28 octobre. Le ton inquisitorial des journalistes Simon Le Baron et Audrey Tison et leurs interruptions permanentes et irrespectueuses (même entre eux) se sont retournés contre eux, comme toujours à la radio quand deux personnes parlent en même temps. Surtout, ni l'un ni l'autre ne semblaient avoir lu l'ouvrage de Sarah Knafo que d'aucuns qualifient d'illusionniste à cause de ses raccourcis et ses présupposés « ultralibéraux ».

Reconnaissons qu'elle y va fort, avec un programme digne de Javier Milei, Cette semaine, Sarah Knafo a fait une proposition qui paraît « magique ». Il s'agit de mettre un terme à la prolifération des normes administratives qui se contredisent au fur et à mesure qu'elles se multiplient.

La députée européenne rappelle que la création du Code civil par Napoléon avait pris quatre ans de travail, essentiellement un travail de documentation pour synthétiser les nombreux codes de l'Ancien Régime. Quant à la rédaction, il y avait alors une pensée claire et une maîtrise de langue que Stendhal affirmait prendre pour modèle de clarté pour la rédaction de ses romans ! On est loin du charabia des fonctionnaires d'aujourd'hui.

Selon Sarah Knafo, un tel travail de documentation, de synthèse et même de simplification de la rédaction sur nos 76 codes en vigueur actuellement en ligne sur Légifrance, pourrait être réalisé « en une nuit » avec l'intelligence artificielle, la fameuse I. A.

Elle galèje ? Tous ceux qui se sont frottés, même de loin, aux possibilités infinies de l'Intelligence artificielle n'en sont pas si sûrs malgré les nombreuses objections juridiques et pratiques qu'on peut formuler ! Ça vaudrait au moins le coup d'essayer. Ce ne serait pas plus cher que beaucoup de dépenses inutiles actuellement engagées et ce serait extrêmement instructif, même si on n'utilisait que partiellement le résultat.

F.A.

Chronique agricole

Le gouvernement a décidé de réunir la grande distribution, les industriels de l'agroalimentaire et les agriculteurs le 2 novembre sous l'égide des ministres du Commerce, Serge Papin et de l'Agriculture, Annie Genevard en amont des négociations commerciales sur les prix qui débuteront, comme chaque année, le 1er décembre. Cette réunion était prévue initialement le 28 octobre mais a été reportée en raison de l'évolution de l'agenda des ministres.

Mais la Fédération du commerce et de la distribution (qui regroupe notamment E.Leclerc, Carrefour, Intermarché) a décidé de boycotter cette réunion en mettant la pression sur l'industrie agroalimentaire sous prétexte de défendre le revenu des agriculteurs, ce qui part d'un bon sentiment. Évidemment, industrie et distribution veulent conserver leurs marges respectives et les supermarchés mettent en avant les dégradations et pillage subis par les commerçants depuis le 17 octobre.

La FCD réclame une transparence sur les prix payés aux agriculteurs, ce qui va dans le bon sens, mais également une distinction entre PME et groupes industriels dans le cadre de ces négociations ce qui est également compréhensible. Il reste que le meilleur service à rendre aux agriculteurs est de discuter au plus vite des prix à venir qui doivent leur permettre d'aborder plus sereinement une année 2027 qui sera déterminante en matière de trésoreries pour beaucoup d'exploitations.

J. B.

■ **Brésil :** Alors que la justice argentine lui avait demandé de se mettre à sa disposition pour plusieurs enquêtes dans des affaires de corruption et de blanchiment de fraude fiscale, Flávio Bolsonaro, candidat battu le 25 octobre par Lula (51,79 % contre 48,21 %), a préféré s'enfuir avec sa famille, le 27 février, par voie terrestre vers l'Argentine, puis par voie aérienne, via l'Équateur, vers Miami aux États-Unis.
L'indice boursier Ibvovespa de la Bourse de São Paulo a chuté de 17 % le 26 octobre. Le réal, monnaie brésilienne, a perdu 12 % face au dollar le même jour. Les cours des actions des plus grandes entreprises brésiliennes se sont effondrés (de - 21 à - 29 % en une seule séance).

■ **Espagne :** Un train de la compagnie publique Renfe est entré en collision, le 28 octobre à 8 h 54, avec un train de la compagnie privée Iriyo qui était à l'arrêt pour régulation, près de Tolède, sur la ligne TGV Madrid-Séville. Le choc a fait plus de 70 morts et 200 blessés. Cette catastrophe ne manquera pas d'être exploitée contre le gouvernement socialiste lors des élections législatives du 29 novembre.

■ **Israël :** Aux élections du 27 octobre, selon des résultats non définitifs, le parti du Premier ministre Benjamin Natanyahou, le Likoud et ses alliés conservent 53 sièges. Le bloc de l'opposition emmené par Gadi Eisenkot, aurait 49 sièges. Les deux listes arabes ont 19 sièges et sont les arbitres de la situation.

■ **Éthiopie :** 60 chrétiens orthodoxes ont été massacrés dans la région d'Oromia le 27 octobre.

■ **Cryptomonnaie :** L'une des plus importantes plateformes mondiales de cryptomonnaie, Binance, s'est fait voler plus de 6,3 millions de dollars par des hackers les 28 et 29 octobre. Les soupçons du FBI se portent

Les invisibles

Ils sont les descendants des quelque 250 000 résidents qui ne partirent pas de chez eux en 1948 sur environ 900 000 qui se réfugièrent au Liban, en Syrie, dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Ils recouvrent plusieurs composantes : les Druzes, cousins de ceux de Syrie et du Liban, sont aujourd'hui environ 150 000, bien intégrés dans les institutions israéliennes, armée et police notamment ; les « Bédouins » du désert du Néguev (dont plusieurs dizaines ont été victimes des terroristes du 7 octobre 2023 et d'autres ont sauvé des familles juives) ; et surtout la Galilée qui devait initialement, selon le plan de partage britannique adopté par l'ONU, faire partie de l'État arabe car de population majoritaire arabe. C'est le cas jusqu'à aujourd'hui pour qui a déjà visité les sanctuaires chrétiens de la région à commencer par Nazareth. La cité des parents de Jésus est certes à majorité musulmane (comme Bethléem en Cisjordanie), mais une minorité chrétienne demeure forte dans la région (7 % de la population) avec ses paroisses et ses évêques, principalement de rite grec.

La plupart des Arabes israéliens vivent entre eux dans des municipalités à majorité arabe. Environ un quart d'entre eux habitent dans des grandes villes à majorité juive, comme Jérusalem, Haïfa ou Tel-Aviv. S'ils sont invisibles, c'est que beaucoup d'entre eux se sont fondus dans la société, par exemple on fait semblant de découvrir maintenant que le système de santé israélien, de renommée internationale, fonctionne avec 30 % de médecins et 60 % de personnels soignants arabes.

« Arabes-Israéliens », ils l'étaient jusqu'à ce que la Knesset adopte le 19 juillet 2018 une loi organique déclarant l'État d'Israël comme étant « l'État-nation du peuple juif » et dégradant le statut de la langue arabe, de langue officielle depuis 1948 à égalité avec l'hébreu, à « langue à statut spécial ». La réaction de la minorité arabe a d'abord été de se mobiliser sur le plan électoral dans une seule liste pour peser sur les institutions. Un juge arabe israélien, d'ailleurs chrétien, a intégré la Cour suprême israélienne. Néanmoins, les partis arabes – au nombre de quatre – se sont divisés, l'un d'eux, le Raam, intégrant même en 2021 le cabinet de Naftali Bennett jusqu'aux élections de 2022 et le retour de Bibi Netanyahou. Les électeurs arabes en ont tiré la conclusion que ce n'était pas la seule voie. Leur taux de participation s'était alors effondré. Ils furent alors de plus en plus nombreux à se revendiquer comme « Palestiniens en Israël », alors qu'ils étaient jusqu'alors restés plutôt en marge des problèmes rencontrés par les Palestiniens des Territoires occupés.

Les massacres du 7 octobre 2023, la destruction de la Bande de Gaza et du sud-Liban, les excès du ministre de la Sécurité nationale, l'extrémiste Itamar Ben-Gvir, ont sensibilisé la communauté qui a doublé son taux de participation, ce qui a eu pour effet arithmétique de doubler son nombre de députés, correspondant à son poids réel dans un système proportionnel intégral. La terminologie évolue à nouveau : on passe ainsi d'Arabes israéliens à ce qu'ils se veulent comme « Israéliens arabes ». Cela change tout.

Dominique Decherf

Dictature

Kylian Mbappé est le footballeur français le plus en vue, actuellement sous contrat au Real Madrid. Second au classement des soixante-dixièmes « ballons d'or » proclamé à Londres le 26 octobre, il gère au mieux ses contrats de sponsoring. Sa fortune est estimée à 250 millions d'euros.

Il ne se mêle pas de politique mais, en juin 2024, il avait déclaré : « Je suis contre les extrêmes, les idées qui divisent… » Une polémique s'en était ensuivie où Jordan Bardella avait accusé le footballeur de faire la morale à bon compte. Celui-ci avait assumé (dans Vanity Fair) « Tu peux être une star internationale mais avant tout, tu es un citoyen. Nous ne sommes pas déconnectés du monde. »

Il aura pu le vérifier à l'occasion d'un propos anodin à ses yeux. On lui montre une image de lui superposée à Mao, qui est diffusée sur un réseau social, et il trouve amusant d'être ainsi associé à « ce dictateur chinois ». La vidéo, diffusée en France en avril 2026, a fait l'objet d'une reprise virale en Chine à partir d'octobre… Des supporters chinois se sont dits choqués, le gouvernement chinois a pris la mouche, allant jusqu'à menacer le football espagnol de le priver de quelque 400 millions d'euros que les entreprises chinoises y investissent chaque année.

sur la Corée du Nord qui n'en est pas à son premier vol informatique d'ampleur.

■ **Haïti :** Après la disparition dans une embuscade de quatre techniciens aéronautiques militaires salvadoriens, qui étaient en mission pour le compte de la force de répression des gangs de l'Onu, dans la plaine du Cul-de-Sac près de Port-au-Prince en Haïti, le 18 octobre, le président Nayib Bukele du Salvador a envoyé, le 28 octobre, en accord oral avec le Premier ministre haïtien Alix Didier Fils-Aimé et avec le soutien logistique de la République dominicaine voisine, 2 000 soldats (forces spéciales et marines) sur place, en plus des 500 déjà présents. Les soldats salvadoriens veulent détruire le gang Chen Mechan qui aurait enlevé leurs compatriotes. Des drones et des hélicoptèrent sont partis à l'assaut de plusieurs camps fortifiés et de la villa du chef de gang Ezol. Un « commandant Galaxy » aurait été « neutralisé », des otages haïtiens libérés, des sommes d'argent récupérées. Le sort du fameux chef « Barbecue » restait inconnu aux premiers jours de l'opération. Le président Bukele a rejeté toute idée de négociation avec les gangs haïtiens et multiplie les déclarations où il affirme vouloir entièrement respecter la souveraineté haïtienne.

■ **Chine :** Le Real Madrid a dû présenter ses excuses à la Chine après des propos de Kylian Mbappé qui évoquait au second degré un « dictateur chinois » (il s'agissait de Mao). Les entreprises chinoises menaçaient de rompre leurs contrats publicitaires avec Kyian Mbapé qui était très populaire en Chine jusque-là. Les télévisions chinoises avaient déprogrammé la diffusion de tous les matchs avec des équipes espagnoles.

■ **Chine :** Le président de BYD, Wang Chuanfu, a annoncé avoir recruté plus de 150 000 personnes en dix mois. Son

entreprise a désormais plus d'un million de salariés, dont 120 000 ingénieurs, alors que toutes ses usines sont automatisées au dernier degré. Cela fait de BYD déjà le plus important constructeur de voitures électriques mondial (Toyota restant le premier constructeur toutes catégories confondues). Sa faiblesse actuelle est de presque tout fabriquer en Chine et de miser avant tout sur l'export alors que des barrières douanières s'élèvent partout dans le monde.

■ **Sénégal :** Les premiers Jeux olympiques de la jeunesse ont ouvert le 31 octobre à Dakar par une magnifique cérémonie nocturne. Ils voient se mesurer, jusqu'au 13 novembre, 2 600 athlètes de 14 à 17 ans dans 153 épreuves. Les athlètes russes n'en ont pas été exclus.

■ **Bulgarie :** Selon les premiers dépouillements, la présidente socialiste sortante, Iliana Iotova, pro russe, a remporté le second tour de l'élection présidentielle du 1er novembre avec peut-être 52 % des voix. Andreï Guiourov, ancien Premier ministre par intérim, pro-occidental, aurait obtenu moins de 44 %. Le taux de participation serait d'environ 30 %.

■ **États-Unis :** Les élections de mi-mandat ont lieu le 3 novembre. Les Démocrates espèrent regagner la majorité à la Chambre des représentants. Le président Trump a laissé entendre que la guerre avec l'Iran pourrait reprendre aussitôt après.

La Nation Française hebdomadaire
directeur de la publication :
Frédéric Aimard
Édité par Spfc-Acip
Imprimé par nos soins.
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre - FR21418382149
ISSN 2967-2988

Kylian Mbappé a aussitôt présenté ses plus plates excuses, le Real Madrid aussi et le gouvernement chinois a bien voulu « les prendre au sérieux » et clore l'affaire que toute la planète a suivie.

On prête à Mao la responsabilité de plus de 60 millions de morts. À partir de quel chiffre a-t-on le droit de dire que c'est un dictateur ? Au rythme où vont les choses, le régime chinois se voit maître du monde avant vingt ans. À moins que son arrogance mesquine ne réveille ses futurs vassaux ?

Il y a déjà eu un effet boomerang et le débat mondial sur la dictature chinoise, comme le regain de popularité de Mbappé (1 million de suiveurs en plus sur ses réseaux sociaux), ont poussé les autorités chinoises à calmer la tempête qu'elles avaient elle-même déclenchée.s

Paul Chassard

Espagne
Face aux mourants

La liturgie catholique latine a commémoré, le 2 novembre, tous les fidèles défunts dans la perspective de leur résurrection, par exemple lors de la bénédiction des cimetières ; en cela, la journée suivant la Toussaint constitue aussi une fête des vivants. Dans une société qui évacue la mort, voire qui la propose comme remède aux souffrances, il est sain de rappeler cette date, même si la mentalité populaire l'a absorbée dans le 1er novembre censé célébrer ceux qui se trouvent déjà au ciel. Le rôle de l'Église consiste à les accompagner tous, y compris ceux encore en attente, ainsi que vient de le montrer le geste d'un prêtre espagnol, le P. Fernando Fernández de Bobadilla.

Alors que l'Espagne a observé trois jours de deuil national après la catastrophe ferroviaire du 28 octobre et la mort d'au moins 69 personnes, le témoignage d'un prêtre présent sur les lieux éclaire une autre dimension, souvent noyée derrière l'aide psychologique, à savoir l'accompagnement spirituel des victimes. Curé de Los Yébenes, commune située à proximité de l'accident, le P. Fernando, averti de la collision, a immédiatement rejoint les voies ferrées, y arrivant même avant une partie des secours.

Face à une scène qu'il a décrite comme « horrible », le prêtre a immédiatement cherché à venir en aide. Et d'expliquer : « J'ai fait ce que je pensais pouvoir faire à ce moment-là et ce que personne d'autre que moi ne pouvait faire à cet instant : le pardon des péchés et les préparer au cas où le Seigneur les appellerait au ciel ».

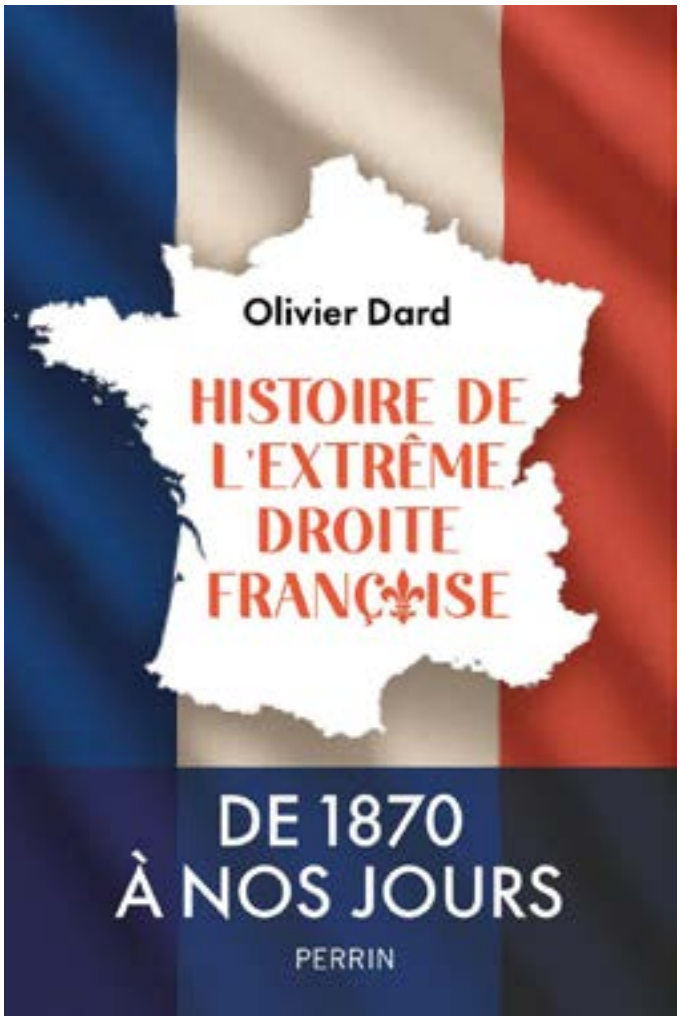
Confronté au nombre de victimes et à l'urgence, il a choisi de donner l'absolution générale, prévue par l'Église catholique dans certaines circonstances exceptionnelles. « Dans les situations de catastrophe, l'absolution générale peut être donnée, même en l'absence de confession individuelle », a-t-il expliqué. Cela ne l'a pas empêché d'installer des blessés sur des brancards, de tenir une poche de perfusion ou de soutenir ceux qui en avaient besoin.

Précy

D'où vient

À l'heure où les sondages promettent la victoire au Rassemblement national pour la présidentielle de 2024, le professeur Olivier Dard publie une monumentale histoire de l'extrême droite en France de 1870 à nos jours. Après quelques considérations sur l'échec du comte de Chambord à restaurer la Monarchie, il commence par deux « pères fondateurs » de la droite nationale. Maurice Barrès, le grand romancier qui a imposé le terme de *nationalisme* mais qui n'a jamais voulu en faire un système et s'est rapidement dégagé de l'aventure boulangiste, et son cadet (de peu) Charles Maurras qui s'est voulu, au contraire, un puissant doctrinaire antirépublicain. Le premier épousant les émotions de son époque mais capable de les surmonter. Le second, tout aussi tributaire de son temps, mais ne voulant pas l'admettre et s'enfonçant dans des certitudes parfois mortifères. Ainsi en fut-il à propos de l'affaire Dreyfus et de l'antisémitisme où Barrès – quoi qu'en aient décidé certains édiles parisiens incultes ces dernières semaines en débaptisant sa place – a en quelque sorte sauvé l'honneur de l'extrême droite (avec d'autres, comme de La Roque). Maurras, par son soutien inconditionnel au maréchal Pétain entre 1940 et 1944 et au-delà, aura bien contribué à la défaite idéologique complète de la droite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Maurice Barrès était certes mort

l'extrême droite ?



en 1923, mais son fils Philippe fut un des premiers à rejoindre La France libre du général de Gaulle. Un choix que Maurras aurait pu faire, aurait dû faire, ont estimé certains de ses plus fidèles disciples… Mais il en est allé autrement de la marche de l'Histoire et nous nous écartons quelque peu du livre d'Oliver Dard.

Car celui-ci expose tous ces enjeux avec mesure et même parcimonie, et le souci d'une histoire la plus scientifique possible. Il s'agit d'un travail de plusieurs années, synthétisé autant qu'il se peut – et avec quel style ! – pour faire saillir quelques éléments de permanence et d'autres qui montrent au contraire que chaque époque a produit son extrême droite particulière avec des retournements, des contradictions et paradoxes.

Cela permet à Olivier Dard, sans jamais leur manquer de respect, de dépasser la plupart de ses prédécesseurs qui avaient, sans doute par *a priori* idéologiques (il ne le dit pas), trop voulu chercher des racines précises dans les phénomènes des époques ultérieures, voire prédire ou dénoncer un certain avenir, découvrant, pour faire simple, des préfascistes par-ci ou des néofascistes par-là, alors que les choses ne sont pas si simples.

Bref un livre décapant, fourmillant d'anecdotes qui finissent par constituer une analyse des plus solides sur ce que peut devenir une extrême droite qui se normalise, ce qui est rare… On en sort avec des interrogations qui ne vont pas, pour l'universitaire Olivier Dard, jusqu'à l'uchronie chère à Bainville. Par exemple : que serait devenu le Parti social français du lieutenant-colonel François de La Roque, qui comptait un million deux cent mille adhérents en 1939, si la débâcle – et la participation de La Roque au Conseil national de Vichy (alors qu'il finira résistant-déporté), n'avait pas rebattu les cartes ?

Le RPF du général de Gaulle est-il en partie l'héritier de ce PSF ? Voilà des débats que l'on peut avoir comme sur bien d'autres sujets plus proches, comme la guerre d'Algérie, mai 1968 ou bien la Nouvelle Droite… qui font de ce livre un prisme indispensable pour comprendre la vie politique de notre pays.

Sauf qu'il ne faut pas, bien entendu, en attendre de prédictions sur ce que l'extrême droite française actuelle pourrait bien devenir dans les mois et années qui viennent.

Frédéric Aimard

Olivier Dard, *Histoire de l'extrême droite française,,* Perrin 29 euros.

La seule France

Nous avons eu, ces derniers mois, plusieurs films évoquant la période de 1939-1945 où la France a connu un effondrement tel qu'il ne s'en était pas produit depuis la guerre de Cent Ans. Le plus emblématique, et qui a heureusement fini par attirer un vaste public après un démarrage difficile, est *La Bataille de Gaulle*. Cette mode présente vient-elle du fait que nous pressentons que, des troubles nationaux et internationaux que nous observons, pourraient advenir une nouvelle catastrophe où nous aurions éventuellement à prendre parti ? Serions-nous du côté du vainqueur ? Ou au moins du bon côté ? Celui de l'honneur, de la lucidité ?

Inutile de faire le malin : personne ne peut jurer qu'il ne basculera pas dans le camp que l'Histoire jugera sévèrement – sauf à rester dans le camp toujours le plus nombreux, celui des attentistes. C'est dans cette perspective qu'il peut être intéressant de relire la « Chronique des jours d'épreuve » que Charles Maurras publia, à Lyon en 1941, sous le titre *La seule France*. Cet assemblage de textes de différents styles est certes un tour de force pour un écrivain-éditorialiste qui n'a plus de documentation et presque plus de secrétariat…

Il y a de beaux morceaux où il défend, à l'occasion d'une réforme de l'enseignement promise par Vichy, la culture classique (la version latine ou le thème grec) pour produire des élites y compris scientifiques, et ailleurs un bel éloge du fédéralisme qui ramène Maurras à ses amis et maîtres de sa jeunesse (Amouretti, Mistral…).

Il y a des analyses historiques plus ou moins convaincantes sur le rôle de l'Angleterre dans le déclenchement de la Révolution

de 1789 et les révolutions de 1830 ou 1848, toujours au moment où la France semblait enfin se relever après avoir été humiliée par la perfide Albion… Voilà qui va amplifier chez Maurras le scandale provoqué par le massacre de 1 300 marins français par les Britanniques à Mers el-Kébir le 3 juillet 1940 et le bombardement de la flotte française à Dakar par les mêmes en septembre 1940…

Il y a des analyses au départ sans doute mieux fondées sur le rôle du philosophe Fichte dans le redressement de l'Allemagne après la défaite prussienne d'Iéna et une utile réhabilitation de La Réforme intellectuelle et morale de la France d'Ernest Renan, écrite après la défaite française de 1871 et trop vite oubliée… Bref de la grande culture, de belles lectures, mais pour se tromper au final sur la spécificité des régimes totalitaires par rapport aux questions nationales et sur la folie idéologique de Hitler en particulier.

Pourtant le doctrinaire royaliste et ses amis aimaient à dire que *« notre force est d'avoir raison ».* La défaite de 1940 prouvait à leurs yeux qu'ils avaient eu raison de faire campagne contre la guerre à l'Italie au moment des expéditions fascistes en Éthiopie en 1935, ou dans l'Espagne en guerre civile, en 1936 et 1937, ou pour venir au secours de l'Autriche ou de la Tchécoslovaquie en 1938 (pour Maurras, c'est tout *« le pays réel »* français qui avait appuyé *« le juste mouvement pacifique »* qui avait abouti aux accords de Munich), et encore pour la Pologne et son couloir de Dantzig, mais là l'Angleterre déclara la guerre à l'Allemagne nazie, suivie de la France et ce fut le début de la Seconde Guerre mondiale…

Rétrospectivement, on se dit que si la France et l'Angleterre étaient intervenues à temps dans ces différentes affaires, alors que l'Allemagne n'avait pas achevé son réarmement, et si la France avait moins cru à sa relativement illusoire ligne Maginot, l'histoire du monde aurait été moins sanglante. Au fond Maurras était persuadé, depuis trop longtemps, qu'il était trop tard, persuadé qu'on ne pouvait pas gagner une guerre qui n'est pas menée pour des raisons uniquement nationales mais plutôt à ses yeux au nom de fumeux grands principes démocratiques qu'il abhorrait.

Il y a, dans *La seule France,* de bonnes pages sur le comportement héroïque des soldats français en 1940 et notamment sur l'aviation française. Et il est un point que l'on peut concéder à Maurras, c'est qu'il avait soutenu les thèses du général de Gaulle pour une armée de métier (1934) et la production d'une force blindée d'attaque contre les thèses trop défensives qui avaient prévalu. Il le répète plusieurs fois : Charles de Gaulle avait eu raison. Mais cela ne justifiait pas aux yeux de Maurras le départ vers l'Angleterre, ennemi héréditaire presqu'autant que l'Allemagne détestée, une traîtrise. L'AF se croyait encore sur une ligne de crête, alors qu'elle sombrait dans les plus noirs précipices.

Il nous est facile, en connaissant la suite de l'histoire, de juger du manque de lucidité du doctrinaire royaliste. Mais pourquoi donc a-t-il ainsi abdiqué toute intelligence en prônant une obéissance aveugle au Maréchal Pétain (et à Weygand) au motif que ces grands chefs militaires avaient des éléments en mains que le commun des mortels ne pouvait avoir et que donc ces chefs prenaient forcément les bonnes décisions ? Après Montoire, Maurras se garde de prendre parti pour la collaboration avec l'occupant, mais il redit que si Pétain a agi ainsi, il est le seul à savoir ce qu'il peut et doit faire… C'était par obsession de l'unité nationale, comme du temps de l'Union sacrée en 14-18… Mais les conditions n'avaient rien à voir.

Même des maurrassiens (Frédéric Rouvillois) ont plaidé une certaine sénilité de Maurras et de son entourage dont l'attitude paraît presqu'infantile devant la figure paternelle du Maréchal… Mais Maurras n'avait alors que 72 ans ce qui, aujourd'hui, nous paraît relativement jeune…

Au reste, ce qui rend cet ouvrage définitivement accablant pour la mémoire de Maurras, ce sont ses réactions à propos de la législation antisémite. Dans un premier temps, il rappelle la distinction qu'il a toujours faite entre antisémitisme de peau (sous-entendu celui des hitlériens) et antisémitisme d'État, qui ne doit pas tolérer qu'une ethnie ou une secte (les Francs-Maçons) créent une sorte d'État dans l'État et accaparent les places importantes. Il affirme ne pas en vouloir aux biens des personnes ni à leur liberté… Puis dans un second temps et plusieurs fois, il se



lâche, appelant à des interdictions professionnelles, voire à des confiscations. Tout au plus peut-on lui concéder qu'il n'était pas au courant de la solution finale. Mais ce n'est pas une excuse suffisante. Maurras a vécu encore longtemps (décédé en 1952), suffisamment pour se rendre compte de ses erreurs, pas assez pour les reconnaître, du moins publiquement.

F.A.

La chair est belle



Les grands livres d'art ne sont plus vraiment de mode : trop encombrants, trop chers, concurrencés par les documentaires à la télévision ou sur Internet. En revanche, à l'approche des fêtes de fin d'année, les petits albums carrés à la solide couverture, aux nombreuses reproductions en couleur, bénéficiant des progrès techniques d'impression et des prix encore bas des imprimeurs d'Europe de l'Est ou d'Italie, ne manquent pas. Cela permet d'offrir un objet-livre facilement transportable, cadeau tout trouvé pour une personne qui a le goût des belles choses et de la culture. Ainsi en est-il de la série des albums de Marie-Gabrielle Leblanc sur la Vierge dans l'art (chez Téqui).

Le petit album, tout juste paru fin octobre, de Mélina de Courcy, professeur d'histoire de l'art, a la couverture un peu aguicheuse d'une sublime Judith peinte par Giovanni Baglione, tous seins dehors… L'intérieur est une promenade pédagogique à travers presque quinze siècles, et un peu plus d'une trentaine de grandes œuvres, de la peinture occidentale. C'est plutôt la représentation du corps du Christ qui prédomine, avec toutes les questions théologiques que pose l'incarnation de Dieu dans la chair humaine. Trecento et Quattrocento italiens sont à l'honneur car c'est là que la Renaissance de la peinture a pris forme en évoquant ces sujets avec toujours plus d'audace.

Chaque œuvre est brièvement commentée dans ses aspects techniques, symboliques, voire théologiques et située dans une réflexion suivie sur ce que l'homme pense de sa propre chair dans son rapport à son esprit et à son Créateur.

Giotto et Fra Angelico, les van Eyck et Jérôme Bosch, Michel-Ange et Léonard de Vinci ou Titien, Caravage et Rubens, Poussin, Le Brun et Georges de La Tour, jusqu'à David et Delacroix… constituent une initiation presque obligatoire à l'histoire de l'art, tous comparés et mis en perspective avec les anecdotes nécessaires. Cela éclaire les choix plus personnels de l'auteur pour la suite de l'histoire, de Gustave Moreau et Paul Gauguin à Maurice Denis, puis à Kandinsky, Picasso, Dali, Chagall, pour s'achever avec Rothko et ce cher François-Xavier de Boissoudry…

Persuadée que la Bible est le réservoir essentiel de toutes nos émotions d'Occidentaux cultivés (cf. son sous-titre), Mélina de Courcy, tente d'entraîner notre regard non seulement à discerner les intentions des grands artistes et leur empreinte dans l'évolution de la peinture religieuse, mais également à nous regarder nous-mêmes aujourd'hui, peut-être un peu différemment, et à nous aimer un peu mieux car la vocation de la chair n'est pas d'être triste : elle fait partie du projet de Dieu à part entière. Ce que les artistes comprennent peut-être mieux que les plus pénétrants théologiens.

F. A.

Mélina de Courcy, *Sacrée chair, la Bible des émotions,* Le Cerf, 25 euros.


MARINE NATIONALE
400 ANS
FORÊT D'EXCEPTION
TRONÇAIS
TRONÇAIS,
AUX RACINES
DE LA MARINE
UNE FORÊT D'EXCEPTION
AU SERVICE DE LA PUISSANCE MARITIME
SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026
SAINT-BONNET-TRONÇAIS & CÉRILLY (ALLIER)
MATIN
SAINT-BONNET-TRONÇAIS
Rond de Richebourg
9h45 – 12h00
Visite guidée de la Futaie Colbert II
APRÈS-MIDI
CÉRILLY
Salle des fêtes
14h30 – 16h45 Conférences
- « La forêt de Tronçais, entre mythe et réalité »
Yoann Holub (ONF)
- « La gestion forestière du Bourbonnais (1669-1789) »
Juliette Michard – Université Clermont Auvergne
16h45 Cocktail de clôture
Offert par la municipalité de Cérilly
Office National des Forêts
PAYS DE TRONÇAIS
érilly 03